

Bulletin d'inscription Mosaïque

Attention : Destination CORSE semaine du 31/05 au 29/06 et du 30/08 au 28/09/2025 = 2

TOUTES les destinations mosaïques du 28/06 au 06/07/2025 = 2

Règlement obligatoire, accompagné du formulaire de réservation

158 € par semaine

Date du séjour : duau Nombre de semaine :

Lieu (1er Choix)Camping :

Lieu (2ème Choix)Camping :

Lieu (3ème Choix)Camping :

Lieu (4ème Choix)Camping :

Lieu (5ème Choix)Camping :

Titulaire du séjour

Nom* :	
Prénom* :	
Adresse* :	
CP* :	Ville* :
Tél mobile* :	
E-mail* :	
Immatriculation véhicule ** :	

* Obligatoire

** Obligatoire dans certains établissements, voir brochure

Liste complète de tous les participants*

(toute personne non inscrite pourra être refusée à l'arrivée)

	Nom	Prénom	Date de naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
Nombre total de participants			

Chien (supplément à payer sur place) oui non

L'agence propose en option une assurance annulation : conditions d'assurance (cf page assurance)

Le client accepte l'assurance annulation, payable à la réservation

Montant : 14€ pour les séjours d'une valeur jusqu'à 2 semaines Mosaïque, au-delà 4.5% de la valeur du séjour

Payable sous 7 jours ouvrables suivant la réservation

Payable sous 24h ouvrables, pour les réservations à moins de 21 jours ; sinon l'assurance ne sera pas souscrite

Le client refuse l'assurance annulation

Mondiapic utilise ces informations afin de vous fournir un meilleur service et exclusivement dans le cadre de la relation que vous entretenez avec nous en tant que client. Mondiapic s'engage à ne pas communiquer vos informations personnelles à des tiers.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

- Informations communiquées à titre indicatif sous réserve de modification. Certaines prestations peuvent être payantes en juillet/août.
- Dans le forfait, la location est consentie pour le nombre de personnes maximum, enfants compris, précisé sur le descriptif de l'hébergement.
- Les locations débiteront à partir de 17H le jour de l'arrivée et se termineront avant 10H le jour du départ (voir bon d'échange). Toute arrivée tardive devra faire l'objet d'une demande préalable.
- Dans la mesure où l'établissement accepte les animaux domestiques, un seul chien sera admis muni de son carnet de vaccination à jour, sauf catégorie 1 et 2, celui-ci fera l'objet d'une redevance journalière définie par l'établissement, à la charge du client, non compris dans le forfait. Chats et NAC interdits.
- Les hébergements dans les établissements peuvent être des chalets ou des mobil-homes de différentes catégories, le choix ne sera pas possible, seul le critère du nombre de personnes et de la disponibilité de l'hébergement sera pris en compte pour la réservation.
- Dans le forfait, la présence d'un véhicule dans l'établissement est comprise, un deuxième véhicule peut être autorisé (souvent sur un parking extérieur) et moyennant une redevance journalière définie par l'établissement à la charge du client.
- Ces conditions sont régies par le règlement intérieur de chaque site et ne font l'objet d'aucune obligation de la part de Mondiapic & LVP qui n'intervient nullement dans la gestion des sites.
- Toute autre prestation onéreuse non comprise dans le forfait, spécifique à l'établissement, fera l'objet d'un accord entre le gestionnaire et le client.
- Le client devra à son arrivée, déposer une caution, variable selon les établissements, sous forme de chèque, espèces ou empreinte carte bleue, qui sera restituée après contrôle de l'inventaire de fin de séjour (parfois retournée par courrier, ou détruite). De plus en plus de campings ou résidences n'acceptent plus ni les chèques ni les espèces pour les cautions. Le client devra se renseigner avant son arrivée à l'établissement.
- Le nettoyage de la location au moment du départ est à la charge du client. Si l'état de propreté de l'habitat est jugé insatisfaisant, il sera retenu une somme forfaitaire définie par l'établissement d'accueil sur la caution engagée.

A noter : tout départ en dehors des horaires de sortie ne permettra aucune réclamation si la caution ménage ou hébergement venait à être retenue.

- Le client devra acquitter sur place la taxe de séjour, non comprise dans le forfait, suivant les barèmes en vigueur et parfois une taxe écoparticipation,
- A son arrivée sur le site le client devra recevoir le règlement intérieur de la structure dont il se fera un devoir de respecter les termes.
- Le client est responsable des vols dans les locations, une assurance est conseillée.
- Pendant le séjour, les salariés doivent faire part de leur réclamation auprès du site d'accueil et ne pas attendre leur retour pour en informer l'agence. Ils doivent informer également l'agence immédiatement qui interviendra auprès de l'hébergeur.
- En cas de trouble de voisinage ou de nuisance conformément aux lois publiques, l'établissement pourra procéder à l'expulsion des clients.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE MOSAÏQUE

- Le forfait "semaines" Mosaïque est utilisable dans les établissements dans cette brochure de l'ouverture des sites jusqu'au 5 juillet 2025 et à partir du 30 août 2025 jusqu'à leurs fermetures.
- Toute semaine réservée pour la Corse en Juin et Septembre sera facturée 2 semaines Mosaïque (soit du 31/05 au 29/06 et du 30/08 au 28/09/2025)
- Toute semaine réservée du 28/06 au 06/07 , toutes destinations confondues, sera facturée 2 semaines Mosaïque
- Le client ne pourra pas choisir son type hébergement. Les affectations des logements se feront en fonction des disponibilités et du nombre de participants, et pourront être modifiées sans préavis jusqu'à l'arrivée du client.

CONDITIONS D'ANNULATION MOSAÏQUE

- Toute annulation par le client donnera lieu aux indemnités suivantes:
 - Jusqu'à 21 jours avant la date d'arrivée: 0 €
 - Entre 20 jours et 0 jours de la date d'arrivée : 1 semaine neutralisée par hébergement réservé.
 - Entre 7 jours et la date d'arrivée: totalité du ou des séjours neutralisée.

RÉCLAMATION

- Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par mail ou par lettre recommandée dans les 15 jours qui suivent le séjour à : Mondiapic. Service Qualité, 22 rue de Belloc, 47700 Casteljaloux - email: service.qualite@mondiapic.com
- Pendant le séjour, les salariés doivent faire part de leur réclamation auprès du site d'accueil et ne pas attendre leur retour pour en informer l'agence. Un numéro d'urgence les weekends a été mis en place à cet effet, celui-ci est présent sur chaque Bon d'Echange. Tout manquement (propreté, non-respect du type d'hébergement...) doit être obligatoirement signalé dans les 48h (si possible le jour de l'arrivée) afin de ne pas en subir les inconvénients durant toute la durée du séjour. Toute réclamation formulée ultérieurement serait irrecevable.